

---

# CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – ÉVALUATION TECHNIQUE DE L’UICN

## RÉSERVE NATURELLE DE SREBARNA (BULGARIE) – ID No. 219

---

L’UICN a réalisé une étude théorique de cette proposition de création d’une zone tampon pour la Réserve naturelle de Srebarna, Bulgarie, en tenant compte des commentaires de trois évaluateurs indépendants.

### 1. CONTEXTE

La Réserve naturelle de Srebarna a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1983, sur la base du critère (x), avec une superficie de 600 ha. Aucune zone tampon n’était définie à l’époque. En réponse au suivi de l’Inventaire rétrospectif et du Rapport périodique, le Centre du patrimoine mondial a reçu, le 26 octobre 2007, une proposition de l’État partie en vue de la création d’une zone tampon qui a été transmise à l’UICN le 2 novembre 2007 pour évaluation.

Avec cette proposition, l’État partie a soumis une carte topographique à échelle suffisante pour montrer clairement les limites du bien du patrimoine mondial et la zone tampon proposée. L’État partie note, qu’à la suite de mesures plus précises du bien du patrimoine mondial, on considère désormais que sa superficie n’est plus de 600 ha mais de 638 ha. L’État partie ajoute que le bien du patrimoine mondial a été changé de catégorie d’aire protégée pour passer de « réserve naturelle » à « réserve gérée » en vertu de la Loi bulgare de 1998 sur les aires protégées.

### 2. BREF RÉSUMÉ DE LA PROPOSITION

L’État partie propose de créer une zone tampon de 673 ha pour le bien du patrimoine mondial dont la superficie couvre 638 ha. La zone tampon du bien du patrimoine mondial comprendrait deux éléments :

1) Le secteur de la Réserve naturelle de Srebarna (254 ha) qui est protégé au titre de la législation bulgare mais qui ne fait pas partie du bien du patrimoine mondial car il englobe des zones qui ne remplissent pas les conditions de la Convention du patrimoine mondial. Ces zones comprennent des terres agricoles et des plantations de peupliers ainsi que les rives du Danube, la zone aquatique qui sépare les rives du fleuve et l’île de Devnja et les forêts naturelles qui se trouvent sur l’île.

2) La zone tampon (419 ha) qui entoure la Réserve naturelle de Srebarna, protégée au sens de la législation bulgare et définie par le décret n° 1 du 3 janvier 1983 du Comité de protection de l’environnement (l’institution en charge des aires protégées à l’époque). Le but de cette zone tampon

est d’empêcher et de réduire les impacts négatifs des activités anthropiques sur la réserve. La zone tampon est sujette à différentes interdictions portant sur l’introduction de plantes ou d’espèces animales non locales, la pollution provenant de déchets domestiques, industriels et d’autres origines, la chasse en période de nidification et de reproduction des oiseaux, le brûlage des roseaux sans autorisation du ministère de l’Environnement et de l’Eau et d’autres activités qui pourraient perturber les colonies d’oiseaux nicheurs et reproducteurs.

### 3. INCIDENCES POUR LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE ET L’INTÉGRITÉ

La création proposée d’une zone tampon pour le bien du patrimoine mondial contribuera à protéger la valeur universelle exceptionnelle et l’intégrité du bien en empêchant et en atténuant les impacts anthropiques négatifs. La zone tampon proposée est aussi grande que le bien lui-même et entoure totalement le bien à l’exception de petites sections dans le sud-ouest (autour du village de Srebarna) et dans le sud-est du bien. La taille et la forme de la zone tampon semblent donc être adéquates.

En résumé, l’UICN considère que la création proposée d’une zone tampon doit être approuvée.

### 4. RECOMMANDATIONS

L’UICN recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte la décision suivante :

*Le Comité du patrimoine mondial,*

1. Ayant examiné les documents WHC-08/32.COM/8B et WHC-08/32.COM/INF.8B2,
2. Approuve la création proposée d’une zone tampon de 673 ha pour la Réserve naturelle de Srebarna, Bulgarie, d’une superficie de 638 ha, afin de renforcer l’intégrité du bien du patrimoine mondial.

Carte 1: Limites du bien et zone tampon proposée

